Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publications ou notification du

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212201321-20260410-0304202603-DE

Commune de LOHUEC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°03042026503

Séance du 03 avril 2026

Nbre de membres afférents au Conseil municipal :11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération :11

Date de la convocation : 23/03/2026
Date d'affichage :

Le 03 avril 2026 à 17 heures 00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Claude LOZAC'H, maire,

Etaient présents : LOZAC'H Claude, THOS Fanny, PRIGENT Gwénaël, DUBOURG Justine, BOURDOULOUS Marie-Paule, DALMAT Pierre, DUBOURG Claude, GARION Stéphane, LE CLEC'H Ludivine, MELL Emilie, LE BRAS Jean-Yves

Etaient absents :

Secrétaire de séance : DUBOURG Justine

Objet de la délibération : **Affectation du résultat 2025**

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.2311-5 et R.2311-12 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu la délibération n°0304202601 approuvant le compte financier unique 2025 du budget principal ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 :

Constatant que le Compte financier unique fait apparaitre ;

Reprise et affectation du résultat de l'exercice 2025

Fonctionnement			
Titres	342801,02	A	
Mandats	286163,91	B	
Résultat brut de fonctionnement	56637,11	C = A-B	
Résultat reporté (n-1) au 002	75530,74	D	
Résultat net de fonctionnement	132167,85	E = D + C	

Le maire,
Claude LOZAC'H

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212201321-20260410-0304202603-DE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publications ou notification du

Investissement			
Titres	118386,34	F	
Mandats	81742,90	G	
Résultat brut	36643,44	H = F - G	
Résultat reporté (n-1) au 001	31716,13	I	
Résultat à reporter au 001 du BP	68359,57	J = I + H	à reporter au 001 bp 2025 en recette car positif
Restes à réaliser recettes	0,00		
Restes à réaliser dépenses	0,00	K	
Résultat net d'investissement	68359,57	L = J - K	
Affectation au 1068 en investissement		M = L	
Report de fonctionnement R002	132167,85	N = E - M	à reporter au 002

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 132 167.85€

Résultat d'investissement reporté (001) : 68 359.57€

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la séance

La secrétaire de séance

Le maire,
Claude LOZAC'H